

Metz, le 10 novembre 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature de l'Aménagement Forestier des Forêts Métropolitaines du Saint-Quentin

Ce jeudi 9 novembre 2023, l'Eurométropole de Metz et l'Office National des Forêts (ONF) ont signé le document de gestion forestière relatif aux forêts métropolitaines du Saint-Quentin. Cette démarche répond à deux enjeux majeurs de la collectivité : la préservation de la biodiversité et l'accueil du public.

D'une superficie totale de 107,65 ha, les forêts du Mont Saint-Quentin qui se situent sur 6 communes (Lorry-lès-Metz, le Ban Saint-Martin, Scy-Chazelles, Plappeville, Longeville-les-Metz et Lessy), ont été acquises en 2017 par l'Eurométropole de Metz. Depuis le 1^{er} juillet 2021, elles bénéficient du Régime Forestier.

L'Eurométropole constate que l'état actuel de la forêt se dégrade à cause notamment :

- du changement climatique,
- de l'attaque de champignons sur certaines essences d'arbres provoquant de forts dépérissements,
- du déséquilibre sylvo-cynégétique : l'absence des prédateurs provoque une trop forte présence des ongulés (cerf, chevreuil, sanglier...). Ce phénomène empêche le renouvellement de la forêt.

Soucieuse de la préservation de son patrimoine forestier, l'Eurométropole de Metz souhaite donc mettre en place un aménagement permettant :

- d'assurer le renouvellement et l'embellissement du massif,
- de préserver la biodiversité,
- de favoriser l'accueil du public en forêt.

CONTACT PRESSE | Direction de la communication Eurométropole de Metz / Ville de Metz

Céline VINCENT | Attachée de Presse

03 57 88 37 18 | 07 87 12 04 78 | cvincent@eurometropolemetz.eu

Pour répondre aux objectifs de l'Eurométropole, l'ONF propose la mise en place d'un aménagement ambitieux, qui s'articule autour de plusieurs axes :

- **Une gestion durable du massif et le développement de la biodiversité :**
 - Maintenir une forêt plus résiliente au changement climatique, aux perturbations naturelles et aux activités humaines,
 - créer des îlots de vieillissement pour conserver le bois morts en forêt,
 - préserver le site Natura 2000 et le plan de gestion du site classé.
- **Une forêt accessible à tous :**

Mettre en place un **schéma d'accueil** avec l'ensemble des associations présentes sur le site, pour veiller à préserver le Mont Saint-Quentin comme un lieu de vie et de loisirs. Ses objectifs :

- Définir une stratégie globale de l'accueil du public sur le Mont Saint-Quentin,
 - proposer un mode de gestion qui réponde aux besoins des usagers, tout en respectant les milieux, le patrimoine et la réglementation,
 - préserver la qualité des paysages.
- **La production de bois :**
 - Réaliser des récoltes échelonnées sur 20 ans, avec des volumes inférieurs à l'accroissement naturel de la forêt,
 - laisser grossir les bois (objectif économique et écologique),
 - maintenir 37% des bois prélevés en forêt pour le stockage du carbone et la biodiversité.

La mise en œuvre de cet aménagement forestier, acté dans le document signé ce jeudi 9 novembre entre l'Eurométropole et l'ONF débutera par la réalisation des travaux de sécurisation des principaux sentiers.

Ces travaux d'aménagement seront prochainement présentés à l'AAPPAN, (Association pour l'aménagement et la préservation du patrimoine architectural et naturel du mont Saint-Quentin et de ses environs), qui représente l'ensemble des associations d'usagers du site.

CONTACT PRESSE | Direction de la communication Eurométropole de Metz / Ville de Metz

Céline VINCENT | Attachée de Presse
03 57 88 37 18 | 07 87 12 04 78 | cvincent@eurometropolemetz.eu